

SAUR**M. le Directeur**Centre Bourgogne Franche Comté
9 Rue Pierre de Coubertin - BP80245
71106 CHALON SUR SAONE
FRANCE**RAPPORT D'ANALYSE**

N° de rapport d'analyse : AR-20-IX-144339-01

Version du : 12/08/2020

Page 1/3

Dossier N° : 20M058973

Date de réception : 06/08/2020

Référence bon de commande : Contrôle sanitaire annuel ARS

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de consommation	CENTRE VILLAGE	GC MS : Observation d'un écart lors de la mise en œuvre de la méthode d'essai. Le(s) résultat(s) demeure(nt) exploitable(s).

Limites	D17 : Distributions			
Réglementation	Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et référence de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine - Annexe I			
Date de prélèvement	05/08/2020 09:44	Code installation ARS	398	
Date de réception	06/08/2020 06:43	Nom de l'installation	LAISSEY	
Début d'analyse	06/08/2020 14:36	Type installation ARS	UDI	
Prélèvement effectué par	Charlène LEJEUNE (External laboratory) - EXTE1277 - GLE	Nom point de prélèvement	CENTRE VILLAGE	
Lieu prélèvement	RESTO LAISSEY VOUS TENTER 60 GRANDE RUE SANITAIRES	Commune	LAISSEY	
Motif de prélèvement	Contrôle sanitaire prévu par l'arrêté préfectoral		Code UGE	0106
Type analyse	25_2D2C	Nom UGE	LAISSEY	
Température de l'air de l'enceinte	5.8°C	Code PSV ARS	418	
Code point de prélèvement	IX021033			

Divers micropolluants organiques

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX104 : Acrylamide Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Technique [ID - LC / MS / MS] - Méthode interne	<0.1	µg/l	<= 0.1	
IX73E : Epichlorohydrine Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680	<0.1	µg/l	<= 0.1	

Trihalométhanes

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX738 : Bromodichlorométhane Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680	<0.5	µg/l	<= 100	
IX73D : Bromoforme (tribromométhane) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680	12.3	µg/l	<= 100	
IX72F : Chloroforme (trichlorométhane) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680	<0.5	µg/l	<= 100	
IX739 : Dibromochlorométhane Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680	1.4	µg/l	<= 100	
IXDUR : Somme des Tri-Halo-Méthanes Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Calcul - NF EN ISO 15680	13.7	µg/l	<= 100	

Composés organo-halogénés volatils

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX71V : Chlorure de vinyle Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680	<0.1	µg/l	<= 0.5	

Hydrocarbures aromatiques polycycliques

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX8CT : Benzo(a)pyrène Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 GC/MS [par extraction L/L] - Méthode interne	<0.003	µg/l	<= 0.01	
IX8A9 : Benzo(b)fluoranthène Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 GC/MS [par extraction L/L] - Méthode interne	<0.005	µg/l	<= 0.1	
IX8AD : Benzo(ghi)Pérylène Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 GC/MS [par extraction L/L] - Méthode interne	<0.005	µg/l	<= 0.1	

Hydrocarbures aromatiques polycycliques				
	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX8AA : Benzo(k)fluoranthène Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 GC/MS [par extraction L/L] - Méthode interne *	<0.005	µg/l	<= 0.1	
IX8AB : Indeno (1,2,3-cd) Pyrène Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 GC/MS [par extraction L/L] - Méthode interne *	<0.005	µg/l	<= 0.1	
IXBSG : Somme HAP 4 Prestation réalisée par nos soins	<0.005	µg/l	<= 0.1	
Calcul -				

Conclusion / Déclaration de conformité (Non couverte par l'accréditation)

Paramètre(s) analysé(s) conforme(s) aux exigences de qualité des eaux de consommation.



Géraldine Jacques
Coordinateur de projets clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Les données fournies par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné.

